

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL L'OEIL DES ANGES » en abrégé « CMOA »

Siège Abidjan Marcory Derrière la poste à 300 mètres, Lot 502, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL L'OEIL DES ANGES » en abrégé « CMOA »

Objet : - Création et exploitation d'un établissement sanitaire ;

- Consultation médecine générale et spécialités;
- Hospitalisation ;
- Chirurgie ;
- Echographie ;
- Radiographie
- Laboratoire ;
- Mise en observation ;
- Soins infirmiers ;

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Marcory Derrière la poste à 300 mètres, Lot 502, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle AMANI N'DA AKOISSY KEVINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00913 du 28/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11632/GTCA/RC/2024 du 28/02/2024

